



**CONVENTION CADRE ENTRE
L'UNIVERSITE MOULOUD MAMMARI de Tizi Ouzou, Algérie
ET
L'UNIVERSITE DE POITIERS, France**

Entre les soussignés

L'Université Mouloud MAMMARI de Tizi-Ouzou « UMMTO », un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, représentée par son Recteur **Pr Ahmed BOUDA**, son siège social se situe à BP 17 RP 15000, Tizi-Ouzou, Algérie.



D'une part

Et l'Université de Poitiers, 15 rue de l'Hôtel Dieu, TSA 71117, 86073 POITIERS Cedex FRANCE, Numéro SIRET (siège) : 19860856400375, est représentée par sa Présidente **Virginie LAVAL**,

D'autre part

Ci-après dénommés collectivement les "parties",



Preamble :

Conscientes de leurs missions de formation et de recherche,
Conscientes de la nécessité de développer des relations de coopération culturelle, scientifique et technique dans le cadre de la formation et de la recherche,

Ceci étant exposé, il est convenu et arrêté ce qui suit.

ARTICLE 1 : Objet de l'accord

Le présent accord vise à développer la collaboration entre l'Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou et l'Université de Poitiers, dans les domaines de la formation et/ou de la recherche déclarés d'intérêt commun par les deux parties.

Elles s'engagent à promouvoir et développer ensemble les activités et objectifs suivants :

- 1) Les échanges de personnels dans des programmes d'intérêt commun ;
- 2) Les échanges d'étudiants dans des programmes d'intérêt commun ;
- 3) La collaboration dans les domaines de la formation, de la recherche et développement ainsi que de l'expertise ;
- 4) Les échanges de documentation universitaire et de publications ;
- 5) Des activités culturelles et intellectuelles au bénéfice des personnels et des étudiants des deux institutions ;
- 6) Des double-diplômes.

ARTICLE 2 : Axes stratégiques

Le 1er janvier 2016, les 17 Objectifs de développement durable du Programme de développement durable à l'horizon 2030 – adopté par les dirigeants du monde en septembre 2015 lors d'un Sommet historique des Nations Unies – sont entrés en vigueur. Pour répondre à ces exigences, les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sur lesquels se positionne plus particulièrement l'université de Poitiers et l'université Mouloud Mammeri en formation et en recherche sont les suivants :

- *Santé et bien-être*, (ODD 3, Université de Poitiers)
- *Education de qualité*, (ODD 4, Université de Poitiers)
- *Villes et communautés durables* (ODD 11, Université de Poitiers)

Ces ODD proposent une voie pour répondre aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, d'ici à 2030. Pour cela, l'université de Poitiers et l'université Mouloud Mammeri s'attacheront à accompagner la mise en place de projets de recherche, de formation et d'échanges d'étudiants et de personnels prenant en compte ces ODD, d'une manière ou d'une autre.

ARTICLE 3 : Organisation

Les activités prévues par cet accord sont organisées de la manière suivante :

